



Crédit : Samonix inc.

Compte rendu de la période d'information publique

du 27 mai 2026 au 26 juin 2026

Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix

Initiateur du projet : Samonix inc.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER

Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement

Québec



La période d'information publique concernant le projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Pontiac par Samonix inc. a pris fin le 26 juin 2026. Conformément au mandat qui lui a été confié le 11 mai 2026 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets* (Q-2, r. 23.1), le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

L'entreprise Samonix inc. souhaite construire et exploiter une ferme aquacole terrestre à système de recirculation destinée à l'élevage de saumon de l'Atlantique. Celle-ci serait située aux abords de la rivière des Outaouais, à Litchfield, dans la MRC de Pontiac. Ce projet vise à répondre à la demande croissante de saumon au Québec, au Canada et à l'international, tout en favorisant une production locale, contrôlée et moins dépendante des importations.

L'ensemble des installations, d'une superficie d'environ six hectares, permettrait l'élevage des poissons, leur abattage ainsi que leur transformation. Au maximum de sa capacité, le complexe aquacole atteindrait une production annuelle de 12 000 tonnes métriques, soit l'équivalent d'environ 2,8 millions de saumons.

La réalisation du projet générerait jusqu'à 100 emplois permanents dans la région. L'entreprise estime le coût total à 300 millions de dollars US et elle prévoit de mettre les installations en service en 2029 pour une première récolte en 2031.

(Extrait du [site Web du BAPE](#))

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Les activités d'élevage et de transformation du saumon

- ▶ La méthode d'élevage utilisée;
- ▶ Le bien-être animal;
- ▶ L'alimentation des poissons;
- ▶ Le contrôle de la qualité des aliments destinés aux poissons;
- ▶ La gestion des maladies et des risques sanitaires;
- ▶ La méthode d'abattage;
- ▶ La valeur nutritive du saumon produit;
- ▶ La gestion et le transport des résidus issus de la transformation des poissons;

- ▶ Les GES liés au transport des déchets et des marchandises;
- ▶ La mise en marché du saumon transformé.

Les emplois et les retombées socioéconomiques

- ▶ Les retombées en matière d'emploi dans la région d'accueil;
- ▶ La collaboration avec les organismes locaux pour l'emploi des jeunes;
- ▶ La participation des organisations locales à la réalisation du projet;
- ▶ Les besoins en logement liés aux phases de construction et d'exploitation du projet;
- ▶ Les retombées et les contributions potentielles de l'initiateur aux infrastructures municipales d'approvisionnement en eau.

La gestion de l'eau et les répercussions sur le milieu aquatique

- ▶ La gestion des prélèvements d'eau et des rejets d'effluents dans la rivière des Outaouais;
- ▶ Les répercussions potentielles du projet sur la qualité de l'eau, les usages du milieu et les habitats aquatiques;
- ▶ L'accès public aux résultats du suivi environnemental et de la qualité de l'eau de la rivière des Outaouais;
- ▶ Les mesures d'atténuation prévues pour la faune aviaire et aquatique durant les phases de construction et d'exploitation.

La gestion des risques et les mesures d'urgence

- ▶ Les mesures prévues en cas de panne électrique prolongée;
- ▶ Les mesures visant à limiter les nuisances sonores associées aux installations;
- ▶ La préparation de l'initiateur face aux événements climatiques extrêmes et aux catastrophes naturelles;
- ▶ Les mesures de contingence pour la gestion des effluents en cas de défaillance ou d'arrêt des activités;
- ▶ Les responsabilités de l'initiateur liées à la restauration du site et au suivi environnemental en cas de fermeture des installations;
- ▶ La prévention des risques de contamination de l'environnement.

Le financement et la gouvernance

- ▶ L'aide financière publique associée au projet;
- ▶ L'origine des fonds nécessaires restant au financement du projet;
- ▶ Les différentes étapes de réalisation du projet;
- ▶ L'implication du gouvernement de l'Ontario dans l'évaluation du projet.

Visionnez la [séance publique d'information](#) pour prendre connaissance des échanges entre les citoyennes et citoyens et Samonix sur les sujets mentionnés ci-dessus.

Les activités d'information et de communication

Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation sur le projet, la communauté de Kitigan Zibi Anishinabeg était susceptible d'être touchée par le projet. Afin d'informer la communauté, ses représentants ont été ajoutés à la liste d'envoi du BAPE de manière à les tenir informés de la tenue de la période d'information publique.

La séance publique d'information

Date	Jeudi 4 juin 2026 à 19 h 30
Lieu	Centre récréatif de Campbell's Bay
BAPE : Animation	Christophe Marquis
BAPE : Modération	Christophe Marquis Julia Audet et Vincent Joly
Initiateur du projet	Samonix inc.
Assistance en salle	53 personnes
Nombre de spectateurs approximatif atteint en ligne	109 personnes
Durée	2 h 40
Nombre de questions posées	35

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Le BAPE diffuse des communiqués de presse afin d'informer la population et les médias des activités d'information organisées dans le cadre de ses différents dossiers.

Un [premier communiqué de presse](#) a été publié le 13 mai 2026 afin d'annoncer le début de la période d'information publique.

Un [deuxième communiqué de presse](#) a été publié le 25 mai 2026 afin d'annoncer la date, l'heure et le lieu de la séance publique d'information. Le déroulement et l'objectif de la période d'information publique étaient également mentionnés.

Le site Web

Les communiqués de presse ont été déposés sur le site Web du BAPE, ainsi que l'ensemble des documents du projet, tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat de la ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le [Registre des évaluations](#)

environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.

Les publications dans les médias sociaux

Le BAPE utilise les médias sociaux pour informer la population locale, régionale et nationale des différents dossiers qui lui sont confiés par la ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Durant cette période d'information publique, le BAPE a eu recours aux plateformes [Facebook](#), [X](#), [LinkedIn](#) et [Bluesky](#) pour informer la population.

Facebook – 7 398 abonnés – 4 publications et 1 diffusion

- Personnes touchées : 763 en moyenne par publication

X – 3 457 abonnés – 3 publications

- Personnes touchées : 38 en moyenne par publication

LinkedIn – 2484 abonnés – 1 publication

- Personnes touchées : 282

Bluesky – 115 abonnés – 3 publications

- Aucune statistique disponible

Relations publiques

Pour chacune des périodes d'information publiques comme celle du projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix, le BAPE met sur pied une liste d'envoi afin d'informer les acteurs du milieu touchés par le projet et les personnes pouvant être concernées ou intéressées par celui-ci.

Dans le cadre de cette période d'information, ce sont 217 personnes, groupes, organismes et municipalités qui ont été avisés par courriel des démarches du BAPE et par le relais des communiqués de presse.

Relais d'information

Afin que l'information soit rendue disponible au plus grand nombre de personnes touchées ou concernées par le projet, le BAPE fait des démarches auprès des municipalités, des MRC ou des agglomérations dans le milieu visé afin qu'elles relaient, de façon volontaire, les détails concernant la période d'information publique et la séance publique d'information.

Dans le cadre du projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix, le BAPE a demandé à l'initiateur du projet d'envoyer une lettre par courriel aux personnes qu'il avait déjà informées ou consultées à ce sujet.

Le BAPE a également approché la MRC de Pontiac de même que les municipalités de Litchfield, Campbell's Bay, Portage-du-Fort, l'Île-du-Grand-Calumet, Shawville, Bryson et Clarendon ainsi qu'une quinzaine d'organisations (commerces, associations communautaires, regroupements) pour qu'ils relaient les informations concernant la période d'information publique sur leurs différentes plateformes.

La parution de l'avis public par l'initiateur

Conformément à l'article 11 du [Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets](#), l'initiateur du projet doit publier un avis public dans un hebdomadaire ou un quotidien distribué dans la région où le projet est susceptible d'être réalisé, et ce, avant le début de la période d'information publique.

Date	Bimestriel
20 mai 2026	<i>Journal du Pontiac / Pontiac Journal</i>

Relations avec les médias

Les relations de presse

Durant la période d'information, des courriels ciblés ont été envoyés aux médias ayant couvert le projet de Samonix, notamment le 26 mai, le premier jour de la période d'information publique, ainsi que le 3 juin, la veille de la séance publique d'information.

Ces envois ont été acheminés à des journalistes provenant de plusieurs médias régionaux et nationaux, dont le *Journal du Pontiac / Pontiac Journal*, *The Equity*, CHIP FM 101.9 et *Undercurrent News* ainsi que *Le Droit*, *La Presse*, TVA Nouvelles Gatineau-Ottawa, *Le Devoir*, Radio-Canada Ottawa-Gatineau, Noovo Info, 104,7 Outaouais, QCNA et *La Terre de chez nous*.

La revue de presse

Une revue de presse a été réalisée tout au long de la période d'information publique. À la suite de la diffusion du communiqué de presse annonçant cette période et la séance publique d'information du 4 juin 2026, sept articles et quatre entrevues ont été publiés dans des médias locaux et nationaux. Ceux-ci ont couvert notamment la période d'information publique et la séance publique d'information du BAPE ainsi que les détails entourant le projet, les impacts anticipés et les étapes à venir en lien avec les activités du BAPE.

Québec, le 6 juillet 2026

Christophe Marquis, conseiller en communication chargé du dossier
Avec la collaboration de Julia Audet, conseillère en communication étudiante